

MÉMOIRE



ASSOCIATION DES  
**INFIRMIÈRES ET**  
**INFIRMIERS**  
DU CANADA ®

# LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS AU CANADA

Mémoire présenté au Comité permanent de la santé

Juin 2017

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est la voix professionnelle nationale représentant plus de 139 000 infirmières et infirmiers autorisés et infirmières et infirmiers praticiens du Canada. L'AIIC fait progresser la pratique et la profession infirmières afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

Tous droits réservés. La permission de reproduction est accordée à des fins non commerciales et à condition qu'aucun changement ne soit apporté au contenu. Consulter [www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation](http://www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation) pour connaître toutes les conditions et les modalités liées à la reproduction.

© Droits d'auteur 2017

Association des infirmières et infirmiers du Canada  
50, rue Driveway  
Ottawa (Ontario) K2P 1E2  
Canada

Tél. : 613-237-2133 ou 1-800-361-8404

Télec. : 613-237-3520

**Site Web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)**

® L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le logo de l'AIIC en forme de flamme sont des marques déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada

# Contexte

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) reconnaît que la résistance aux antimicrobiens (RAM) est une menace importante pour la santé de la population canadienne, qui empirera au fil du temps si des mesures appropriées ne sont pas prises. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) décrit la résistance aux antimicrobiens comme étant une « catastrophe à évolution lente » et l'une des menaces les plus graves pour la santé et la sécurité humaines<sup>1</sup>. L'AIIIC reconnaît les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour réagir à la menace que représente la résistance aux antimicrobiens grâce à l'élaboration du document *Résistance et recours aux antimicrobiens au Canada : Cadre d'action fédéral (2014)*<sup>2</sup>, du *Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada : Prolongement du cadre d'action fédéral*<sup>3</sup> et du document *Combattre la résistance aux antimicrobiens et le recours aux antimicrobiens : Un cadre d'action pancanadien*<sup>4</sup>. Parallèlement aux travaux réalisés par le gouvernement fédéral, des organisations nationales et provinciales ont aussi élaboré des programmes efficaces pouvant inspirer le gouvernement fédéral. Le présent mémoire décrit les recommandations à l'appui de l'avancement du plan d'action fédéral sur la résistance aux antimicrobiens et souligne en quoi l'expertise du personnel infirmier<sup>5</sup>, soit le groupe comptant le plus grand nombre de fournisseurs de soins de santé au Canada, sera essentielle pour aller de l'avant dans le cadre de ce programme fédéral crucial.

Forte de plus de 400 000 infirmières et infirmiers réglementés au Canada<sup>6</sup> et travaillant dans tous les contextes de soins de santé, la profession infirmière a la capacité d'influer de façon importante sur le cours de la résistance aux antimicrobiens partout au pays. Au-delà du Canada, une récente prise de position du Conseil international des

---

<sup>1</sup> (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2016)

<sup>2</sup> (Agence de la santé publique du Canada [ASPC], 2014)

<sup>3</sup> (ASPC, 2015)

<sup>4</sup> Deuxième version de l'ébauche (2017)

<sup>5</sup> Dans le présent document, à moins d'indications contraires, les termes infirmières ou infirmiers (utilisés comme noms ou adjectifs) s'entendent des membres d'une des catégories réglementées de la profession infirmière, par exemple une infirmière ou un infirmier autorisé, une infirmière ou un infirmier auxiliaire autorisé, une infirmière ou un infirmier psychiatrique autorisé ou une infirmière ou un infirmier praticien. Cette définition reflète la situation actuelle au Canada, où le déploiement des effectifs infirmiers se fait de façon à favoriser la collaboration dans la prestation des soins.

<sup>6</sup> (Institut canadien d'information sur la santé [ICIS], 2017)



infirmières (CII) mentionne l'importance des infirmières et infirmiers dans le maintien du pouvoir des médicaments antimicrobiens :

Les infirmières jouent un rôle crucial dans les soins aux malades et dans la communication interdisciplinaire. À ce titre, les infirmières sont idéalement placées pour contribuer à réduire la résistance aux antimicrobiens et déterminantes dans le fonctionnement des programmes de gestion des antimicrobiens. Les infirmières évaluent les patients et diagnostiquent des infections; administrent et peuvent prescrire des médicaments antimicrobiens et en signaler les effets secondaires; vaccinent les populations; et éduquent les patients, leurs familles et les communautés.<sup>7</sup>

Des interventions de ce genre s'alignent bien à l'objectif stratégique du Plan d'action mondial de l'OMS sur la résistance aux antimicrobiens consistant à « réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections<sup>8</sup> ». Les infirmières et infirmiers partout au Canada sont bien placés pour réduire au minimum le besoin d'avoir recours aux antimicrobiens en prévenant les infections grâce à une diversité de moyens, y compris l'immunisation et les programmes de prévention et de contrôle des infections. En outre, ils peuvent prévenir la résistance aux antimicrobiens grâce à des activités de gestion peu coûteuses et très efficaces.

La gérance antimicrobienne (GAM) est la pratique consistant à minimiser le développement de la résistance aux antimicrobiens au moyen d'antibiotiques, notamment,

seulement lorsque nécessaire et, si nécessaire, en sélectionnant l'antibiotique approprié à la [bonne] dose, fréquence et durée [...] pour optimiser les résultats tout en réduisant les effets indésirables. Les principes de la gérance antimicrobienne s'appliquent partout où des agents antimicrobiens sont utilisés, comme dans les hôpitaux et les centres de soins de longue durée, en médecine communautaire, en agriculture et en médecine vétérinaire, à domicile et dans la communauté [traduction]<sup>9</sup>.

Les chercheurs ont cité le recours à des équipes multidisciplinaires comme stratégie importante pour atteindre les objectifs en matière de gestion des antimicrobiens qui exigent un vaste engagement de la part des fournisseurs de soins de santé. Les infirmières et infirmiers jouent un rôle clé dans les programmes de gestion des antimicrobiens, et leur rôle lié à la promotion de la sécurité et de la qualité de la gestion des antimicrobiens a été bien documenté<sup>10</sup>. En même temps, l'AIC reconnaît que la gestion ne constitue que l'une des parties d'une stratégie plus large comprenant

---

<sup>7</sup> (CII, 2017, p. 1)

<sup>8</sup> (OMS, 2015, p. vii)

<sup>9</sup> (Alberta Health Services, British Columbia Center for Disease Control, 2017, para 1)

<sup>10</sup> (The Joint Commission, 2017; Institute of Medicine, 2011; Choisir avec soin et Association des infirmières et infirmiers du Canada [AIC], 2017)



d'autres domaines d'action clés reconnus à l'échelle nationale et internationale, comme la surveillance, la prévention et le contrôle des infections, le traitement, la recherche et l'innovation. Chacun de ces domaines doit être pris en considération dans le contexte d'une « vision unifiée de la santé », c'est-à-dire la compréhension que la santé humaine, animale et environnementale sont toutes étroitement liées. Par conséquent, tous les secteurs doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action sur la résistance aux antimicrobiens.

L'AIIIC contribue aux travaux nationaux sur la résistance aux antimicrobiens en :

- ▶ participant au Comité directeur sur la résistance aux antimicrobiens ainsi qu'à la Table ronde canadienne pour la gérance des antimicrobiens pour élaborer un plan d'action multidisciplinaire et multisectoriel;
- ▶ contribuant à l'équipe de travail fédérale-provinciale-territoriale sur la gestion de la résistance aux antimicrobiens pour mettre au point un cadre et un plan d'action pancanadien;
- ▶ s'engageant auprès de Choisir avec soin pour dresser une liste de recommandations à l'intention du personnel infirmier visant à réduire le recours aux tests, aux traitements et aux interventions non nécessaires et pouvant causer des préjudices<sup>11</sup>.

Plusieurs sections de la liste Choisir avec soin visent à promouvoir le programme de gestion des antimicrobiens, y compris des recommandations visant à réduire le recours inapproprié ou inutile d'antimicrobiens et les interventions pouvant accroître le risque d'infection (diminuant ainsi le besoin ultérieur d'avoir recours à des antimicrobiens). L'AIIIC met aussi la dernière main à une liste spécialisée à l'intention du personnel infirmier dans le cadre du programme Choisir avec soin en partenariat avec Prévention et contrôle des infections Canada (PCIC), qui renferme des moyens de réduire les infections, le recours inapproprié aux antimicrobiens, ainsi que les tests en laboratoire inappropriés ou inutiles.

Malgré les travaux réalisés par l'AIIIC et d'autres organisations partenaires un peu partout au Canada, des efforts et des investissements supplémentaires sont requis du gouvernement fédéral pour poursuivre le travail sur le recours et la résistance aux antimicrobiens. Il convient de souligner plus particulièrement le besoin de mettre l'accent sur une approche interprofessionnelle en matière de gestion mettant en jeu le personnel infirmier en collaboration avec des médecins, des pharmaciens, des patients

---

<sup>11</sup> (Choisir avec soin et AIIIC, 2017)



et des soignants dans le but d'abaisser les coûts. L'AICC recommande les stratégies suivantes pour s'attaquer au problème de la résistance aux antimicrobiens au Canada :

1. Que le gouvernement fédéral soutienne les 10 recommandations sur la gérance des antimicrobiens formulées dans le document *Rassembler les pièces du casse-tête : Un plan d'action national sur la gérance des antimicrobiens*<sup>12</sup> par SoinsSantéCAN et le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses (CCNMI).
2. Que le gouvernement fédéral s'engage à fournir un important financement au cours des cinq prochaines années pour déployer des programmes de gestion des antimicrobiens provinciaux et territoriaux (accompagné d'un cadre de responsabilisation)<sup>13</sup> et qu'il soutienne le rôle du personnel infirmier dans le recours et la résistance aux antimicrobiens, ainsi que leur gestion.

## Recommandations

### **1. Que le gouvernement fédéral soutienne les 10 recommandations formulées dans le document *Rassembler les pièces du casse-tête : Un plan d'action national sur la gérance des antimicrobiens*.**

Les travaux de base visant à soutenir l'engagement du Canada concernant la mise en œuvre d'un cadre pancanadien sur la résistance et le recours aux antimicrobiens d'ici 2017<sup>14</sup>, notamment, la Table ronde canadienne pour la gérance des antimicrobiens de SoinsSantéCAN et du CCNMI en juin 2016, se fondent sur les commentaires de plus de 50 intervenants de diverses professions de la santé humaine et animale au Canada, y compris des chefs de file reconnus dans le domaine de la résistance et du recours aux antimicrobiens, ainsi que de leur gestion. L'AICC étant membre du comité directeur de la gestion des antimicrobiens Canada, elle soutient les 10 recommandations formulées dans ce document, qui est considéré comme une compilation qui fait consensus parmi les chercheurs et les experts quant aux mesures requises pour promouvoir le programme de gestion des antimicrobiens au Canada.

---

<sup>12</sup> (SoinsSantéCAN et Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses, 2016)

<sup>13</sup> Un tel cadre de responsabilisation pourrait prendre plusieurs formes, l'AICC (2016) en fournit un exemple dans son mémoire au Comité des finances.

<sup>14</sup> Qui s'appuient sur le Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada (ASPC, 2015).



---

## Recommandations tirées du document *Rassembler les pièces du casse-tête : Un plan d'action national sur la gérance des antimicrobiens*

- 1 : Établir et financer un réseau national de coordination des activités de gérance : « GAM Canada ».
  - 2 : Désigner des responsables de la planification stratégique et de la mise en œuvre en matière de GAM au sein des administrations fédérale, provinciales et territoriales.
  - 3 : Étendre l'agrément en matière de GAM.
  - 4 : Soutenir l'intégration et le développement des programmes de GAM en milieu hospitalier.
  - 5 : Sensibiliser les prescripteurs et la population au problème de la RAM et à l'importance de la GAM.
  - 6 : Mettre en place un fonds dédié à la recherche et au développement en GAM.
  - 7 : Définir des ensembles de données de base sur la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens.
  - 8 : Inciter les prescripteurs communautaires à modifier leurs pratiques par des mécanismes de vérification et de rétroaction.
  - 9 : Définir des lignes directrices nationales en matière de prescription des antimicrobiens et des mécanismes visant à en promouvoir l'adoption.
  - 10 : Établir un réseau de centres d'excellence sur la mobilisation des connaissances en GAM (MC-RCE).
- 

## **2. Que le gouvernement fédéral s'engage à fournir un important financement au cours des cinq prochaines années pour déployer des programmes de gestion des antimicrobiens provinciaux et territoriaux (accompagné d'un cadre de responsabilisation) et qu'il soutienne le rôle du personnel infirmier dans le recours et la résistance aux antimicrobiens, ainsi que leur gestion.**

Les établissements de soins actifs et d'autres milieux communautaires du Canada, qui sont essentiels à la réussite de la gestion des antimicrobiens, disposent déjà d'excellents programmes de gestion des antimicrobiens. Le rapport susmentionné de la Table ronde canadienne pour la gérance des antimicrobiens présente des histoires de réussite à l'échelle nationale. Un exemple digne de mention concernant la gestion des antimicrobiens en milieu hospitalier est le programme de GAM du Réseau universitaire de santé de l'Hôpital Mount Sinai, dans le cadre duquel des approches novatrices ont permis d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients et de réaliser des économies importantes. Une de ces approches novatrices était un projet pilote lié au rôle



d'infirmière et infirmier clinicien spécialiste du Programme de gestion des antimicrobiens, le premier du genre au Canada. Durant le projet pilote qui a duré 12 mois et qui a porté sur l'indicateur précis associé à la bactériurie asymptomatique, le programme a enregistré une réduction de 27 % des cultures d'urine inutiles, pour une économie de 212 000 \$ dans un seul réseau hospitalier de soins actifs, ainsi qu'une réduction de 20 % des cas de surtraitement de ce type de bactériurie<sup>15,16</sup>.

En soins communautaires, le programme d'éducation multimodule de l'Alberta et de la Colombie-Britannique intitulé « Des pilules contre *tous* les microbes? » met l'accent sur la sensibilisation publique et le travail avec des professionnels de la santé dans la collectivité. Ce programme de la Colombie-Britannique, en vigueur depuis plus de 12 ans, a permis de réduire de 15 % les ordonnances, qui s'est traduite par une économie de 50 millions de dollars par année, dont 25 millions en fonds publics<sup>17</sup>. Le coût de la mise en œuvre du programme est estimé à environ de 10 à 15<sup>18</sup> cents par habitant par année, soit un total de 3,6 à 5,4 millions de dollars par année.

Pour maximiser les investissements dans les programmes de gestion des antimicrobiens, l'AICC demande au gouvernement fédéral de faire des investissements supplémentaires dans les deux prochains budgets fédéraux pour soutenir le rôle du personnel infirmier dans le cadre des activités de gestion des antimicrobiens. Ce soutien pourrait être utilisé pour fournir une éducation continue sur la gestion des antimicrobiens à l'intention du personnel infirmier en tant que membres clés des équipes de soins de santé interprofessionnelles.

Le personnel infirmier réglementé est le groupe comptant le plus grand nombre de professionnels de la santé au Canada. L'Institut canadien d'information sur la santé<sup>19</sup> recense plus de 400 000 infirmières et infirmiers réglementés dans tout le pays, soit plus de 100 000 infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et près de 300 000 infirmières et infirmiers autorisés, y compris 5 000 infirmières et infirmiers praticiens. Le personnel infirmier est présent dans presque tous les milieux de santé et, par conséquent, est bien placé pour contribuer à la gestion des antimicrobiens.

---

<sup>15</sup> (Yoshiko Nakamachi, communication personnelle, 8 juin 2017)

<sup>16</sup> Le traitement de la bactériurie asymptomatique, une affection commune où des bactéries se logent dans la vessie, mais ne causent pas de maladie, est considéré comme une surutilisation inutile d'antimicrobiens.

<sup>17</sup> Ces chiffres sont fondés sur une récente analyse de la base de données PharmaNet de la C.-B. par le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique. Veuillez communiquer avec Dr David Patrick de la School of Population and Public Health de l'Université de la Colombie-Britannique pour de plus amples détails.

<sup>18</sup> (Patrick, 2017)

<sup>19</sup> (ICIS, 2017)





Dans le passé, l'éducation et la réforme entourant le recours aux antimicrobiens et leur gestion ont ciblé les médecins et les pharmaciens<sup>20</sup>. Toutefois, de plus en plus de données probantes internationales portent sur le rôle du personnel infirmier dans la gestion des antimicrobiens et la façon de tirer parti du rôle du personnel infirmier pour améliorer les programmes et les résultats en matière de soins de santé. Au Canada, les recherches émergentes sur le rôle du personnel infirmier dans le domaine de la gestion des antimicrobiens indiquent qu'en déployant davantage d'efforts pour mobiliser le leadership infirmier et la participation des infirmières et infirmiers, les antimicrobiens seraient utilisés à meilleur escient<sup>21</sup>.

En ce qui concerne ces efforts, le recours aux antimicrobiens et leur gestion relèvent tout à fait de la sphère de compétence du personnel infirmier. Les infirmières et infirmiers praticiens ont un important pouvoir de prescription, et les infirmières et infirmiers autorisés prescripteurs sont légiférés dans certaines provinces (processus en cours dans certaines autres provinces). Il convient aussi de souligner que la gestion des antimicrobiens va au-delà du prescripteur et que l'adoption d'une approche interprofessionnelle est une des clés de la réussite des programmes de gestion des antimicrobiens. Dans le cadre des programmes ayant une telle approche, les infirmières et infirmiers assument un grand nombre de rôles essentiels, notamment :

- ▶ l'évaluation et le suivi des signes et des symptômes d'infection, de la réaction au traitement antimicrobien et des allergies aux antibiotiques<sup>22</sup>;
- ▶ la participation à la prise de décisions cliniques, y compris des recommandations concernant la prescription de médicaments, l'arrêt de la prise de médicaments et la modification des voies d'administration (c.-à-d. de l'administration intraveineuse à une prise orale);
- ▶ l'administration et la supervision de l'administration des médicaments, le contrôle de la conformité avec les lignes directrices organisationnelles et les pratiques exemplaires en matière d'utilisation des antimicrobiens, la sensibilisation des patients et du public dans ces domaines<sup>23,24</sup>;
- ▶ l'encadrement des décisions au sujet des tests en laboratoire;

---

<sup>20</sup> (Jefferis et coll., sous presse)

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> (Edwards, Drumright, Kiernan, & Holmes, 2011)

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> (Olans, Olans et DeMaria, 2016; Gillespie, Rodrigues, Wright, Williams et Stewart, 2013; Landenheim, Rosembert, Hallam, et Micallef, 2013; Broom, Broom, Kirby et Scambler, 2016; Manning, Pheiffer et Larson, 2016)



- ▶ la participation et la direction des programmes organisationnels de prévention et de contrôle des infections afin de prévenir et de réduire au minimum le besoin d'avoir recours à des antimicrobiens et la sensibilisation des patients et du public en ce sens.

En résumé, les infirmières et infirmiers mettent en place des activités de sensibilisation et de défense des intérêts, s'appuient sur des pratiques fondées sur des données probantes et participent à la prestation de soins en équipe où leurs recommandations peuvent aider à guider la prise de décisions cliniques. Ils sont essentiels à la réussite des activités de gestion des antimicrobiens au Canada. Ils constituent une solution économique pour assurer l'optimisation des pratiques de prescription et permettent de prévenir et de réduire au minimum la résistance aux antimicrobiens et les complications connexes.

## Conclusion

La résistance aux antimicrobiens est un enjeu national et international ayant des répercussions locales. Étant donné que des mesures immédiates s'imposent, l'AIIIC encourage le Comité permanent de la santé d'exiger du gouvernement fédéral qu'il adopte l'ensemble des 10 recommandations formulées par des experts dans le document *Rassembler les pièces du casse-tête : Un plan d'action national sur la gérance des antimicrobiens* en tant que composante clé pour aborder le recours et la résistance aux antimicrobiens au Canada. De plus, le gouvernement fédéral peut prendre des mesures concrètes supplémentaires en investissant dans des programmes de gestion des antimicrobiens existants s'étant avérés efficaces pour réduire l'utilisation inappropriée des antimicrobiens et en faisant appel au potentiel pédagogique du personnel infirmier en vue de gérer les antimicrobiens dans tous les contextes de santé au Canada.



# Références

Agence de la santé publique du Canada (2015). *Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada : Prolongement du cadre d'action fédéral*. Tiré de <https://www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/healthy-canadians/alt/pdf/publications/drugs-products-medicaments-produits/antibiotic-resistance-antibiotique/action-plan-daction-fra.pdf>.

Agence de la santé publique du Canada (2014). *Résistance et recours aux antimicrobiens au Canada : Cadre d'action fédéral*. Tiré de <https://www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/healthy-canadians/alt/pdf/drugs-products-medicaments-produits/buying-using-achat-utilisation/antibiotic-resistance-antibiotique/antimicrobial-framework-cadre-antimicrobiens-fra.pdf>,

Alberta Health Services, British Columbia Centre for Disease Control (2017). Des pilules contre tous les microbes? *Gestion des antimicrobiens*, <http://www.francais.dobugsneeddrugs.org/professionnels-de-la-sante/gestion-des-antimicrobiens/>

Association des infirmières et des infirmiers du Canada (2016). *Moyens innovateurs de fournir à tous un meilleur accès aux soins de santé - Mémoire présenté au Comité permanent des finances*. Tiré de [https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/memoire-de-laiic-dans-le-cadre-des-consultations-prebudgetaires-du-comite-permanent-des-finances\\_aout-2016.pdf?la=fr](https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/memoire-de-laiic-dans-le-cadre-des-consultations-prebudgetaires-du-comite-permanent-des-finances_aout-2016.pdf?la=fr)

Broom A., Broom J., Kirby E. et Scambler G. « Nurses as antibiotic brokers: Institutionalized praxis in the hospital », *Qual Health Res.* : 1049732316679953, 2016.

Choisir avec soin et Association des infirmières et des infirmiers du Canada (2017). *Les neuf examens et traitements sur lesquels le personnel infirmier et les patients devraient s'interroger*. Tiré de <https://infirmiere-canadienne.com/fr/articles/issues/2017/janvier-fevrier-2017/laiic-derriere-la-creation-de-la-premiere-liste-de-soins-infirmiers-pour-choisir-avec-soin>

Conseil international des infirmières (2017). *Résistance aux antimicrobiens*. (Prise de position). Tiré de [http://www.icn.ch/images/stories/documents/publications/position\\_statements/ICN\\_PS\\_Antimicrobial\\_resistance\\_Fr.pdf](http://www.icn.ch/images/stories/documents/publications/position_statements/ICN_PS_Antimicrobial_resistance_Fr.pdf)

Edwards R., Drumright L., Kiernan M. et Holmes A (2011). « Covering more territory to fight resistance: Considering nurses' role in antimicrobial stewardship », *Journal of Infection Prevention*, 12, 6-10. doi:10.1177/1757177410389627

Gillespie E., Rodrigues A., Wright L., Williams N. et Stuart R.L. (2013) « Improving antibiotic stewardship by involving nurses », *American Journal of Infection Control*, 41, 365-367. doi:10.1016/j.ajic.2012.04.336

Institut canadien d'information sur la santé (2017). *Le personnel infirmier réglementé, 2016*. Tiré de <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/regulated-nurses-2016-report-fr-web.pdf>.

Jefferis et coll. (sous presse) « Engaging nurses in optimizing antimicrobial use in ICUs: A qualitative study », *Journal of Nursing Care Quality*.

Ladenheim, D., Rosembert D., Hallam C. et Micallef C. (2013). « Antimicrobial stewardship: the role of the nurse ». *Nursing Standard*, 28(6):46-49. doi:10.7748/ns2013.10.28.6.46.e7802

Manning M., Pfeiffer J., Larson E.L. (2016). « Combating antibiotic resistance: The role of nursing in antibiotic stewardship », *American Journal of Infection Control*, 44, 1454-1457. doi:10.1016/j.ajic.2016.06.023



Olans R.N., Olans R.D. et DeMaria A. (2016) « The critical role of the staff nurse in antimicrobial stewardship—Unrecognized, but already there », *Clinical Infectious Disease*, 62, 84-89.  
doi:10.1093/cid/civ697

Organisation mondiale de la Santé (2015). *Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens*. Tiré de <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/249548/1/9789242509762-fre.pdf?ua=1>

Organisation mondiale de la Santé, Bureau du Directeur général. (22 mai 2016). Allocution du Dr Margaret Chan, Directeur général, à la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé. Tiré <http://www.who.int/dg/speeches/2016/wha-69/fr/>

Patrick, D. (juin 2017). *Le rôle de la santé publique dans l'amélioration du recours aux antimicrobiens par le biais des programmes de gestion des antimicrobiens*. Présentation de groupe au congrès de l'Association canadienne de santé publique à Halifax, N.-É. Résumé tiré de <https://www.cpha.ca/fr/archives-des-conferences-de-lacsp>

SoinsSantéCAN et Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses (CCNMI) (2016). *Rassembler les pièces du casse-tête : Un plan d'action national sur la gérance des antimicrobiens*. Tiré de <https://nccid.ca/publications/putting-pieces-together-national-action-plan-antimicrobial-stewardship/>

The Institute of Medicine (2011). *The future of nursing: Leading change, advancing health*, [http://www.nap.edu/catalog.php?record\\_id=12956](http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=12956)

The Joint Commission (2017). *National patient safety goals*. Tiré de [http://www.jointcommission.org/standards\\_information/npsgs.aspx](http://www.jointcommission.org/standards_information/npsgs.aspx)

